

Cantons.	Péripleumonie contagieuse.		Surlangue et piétain.		Total.	
	Etables.	Pâturages.	Etables.	Pâturages.	Etables.	Pâturages.
Grisons	—	—	27	35 *)	27	35
Argovie.	—	—	1	—	1	—
Thurgovie	—	—	16	—	16	—
Tessin	—	—	—	1	—	1
Vaud	—	—	5	2	5	2
Valais	—	—	—	—	—	—
Neuchâtel	—	—	12	10	12	10
Genève	—	—	—	—	—	—
<hr/>						
Nombre des étables et pâturages infectés						
au 15 août 1883	—	—	116	69	116	69
au 1 ^{er} août 1883	1	—	93	59	94	59
<hr/>						
Diminution	1	—	—	—	—	—
Augmentation	—	—	23	10	22	10

Observations.

Berne. Un cas de *rage canine* s'est présenté à Thörigen (district de Wangen); l'animal malade a été abattu.

Lucerne. Le cas de *surlangue et piétain* signalé à Gelfingen concerne un bœuf de la commune de Beinwyl (canton d'Argovie), conduit à la foire de Richensee.

On a dû abattre 11 porcs atteints de *fièvre pourprée* dans le district de Hochdorf et 7 dans celui de Willisau. Il a fallu tuer deux chiens du district de Sursee sur lesquels la *rage* a été constatée.

Fribourg. Un cas de *rage canine* est signalé à Posieux (district de la Sarine); le ban sur les chiens est imposé à Fribourg et à la contrée parcourue par l'animal malade.

Soleure. La *surlangue et piétain* a été introduite sur la foire d'Oltén, d'où elle s'est propagée ailleurs, par du bétail de com-

*) Huit communes entièrement infectées.

merce provenant des cantons de Berne et de Vaud. Cinq cas d'*anthrax* se sont produits sur les pâturages de Granges.

Grisons. Sur un alpage de la commune de Schuls, on a dû isoler un cheval suspect de *morve*.

Argovie. L'introduction de la *surlangue et piétain* est le fait de bétail provenant du marché de Münster (canton de Lucerne).

Neuchâtel. Les étables infectées de *surlangue et piétain* renferment 52 têtes de bétail ; sur les pâturages où règne l'épizootie, il s'en trouve 244.

On indique dans la publication relative à l'état des épizooties pour le Tyrol et le Vorarlberg : 569 étables et 117 alpages ayant ensemble 8015 têtes de bétail infectées de *surlangue et piétain*, pendant la période du 15 au 30 juillet.

Pour l'Italie, le bulletin hebdomadaire de ce pays note environ 4800 cas de *surlangue et piétain* survenus du 16 au 22 juillet.

Berne, le 18 août 1883.

**Le département fédéral
du commerce et de l'agriculture,
division de l'agriculture.**

Observations.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1883
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	42
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.08.1883
Date	
Data	
Seite	472-473
Page	
Pagina	
Ref. No	10 066 996

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.